

Gérard Lemaître membre fondateur de RPLB Honoré

Le jeudi 18 juin 2026, la commune de Coulmiers avait invité ses habitants et ses amis à commémorer le quatre vingt sixième anniversaire de l'Appel du général de Gaulle, autour du monument de l'Armée de la Loire.



Commémoration de l'appel du 18 juin 1940 au monument de l'Armée de la Loire.

Dans le prolongement de cette manifestation, la municipalité réunissait ces participants, dans les locaux du « Petit Coulmiers » pour participer au témoignage de reconnaissance que la République a décidé pour notre ami Gérard Lemaître, maire honoraire de Coulmiers en lui attribuant la médaille de la Jeunesse et des sports et de l'engagement associatif.



Madame Pauline Martin Sénatrice Conseillère départementale procède à cette remise, en présence d'Aurore Caro présidente de la communauté de communes Terres de Val de Loire accompagnée de des maires des communes voisines, de Jean Christophe Denis Délégué départemental du Souvenirs Français, de Dominique Moreau et Éric Guiset délégués cantonaux du Souvenirs Français et de François Pointereau président de « Racines du Pays LoireBeauce ».



La Sénatrice Pauline Martin, J C Denis délégué départemental du Souvenirs Français, Gérard et Monique

En introduction, Elizabeth Manchec Maire de Coulmiers, rappelle le parcours et l'engagement de Gérard Lemaître. Elle insiste notamment sur son implication constante à rechercher des éléments du passé, contribuant ainsi à :

< Renforcer les liens entre les habitants, à faire vivre nos projets collectifs à travers les différentes expositions qu'il a préparées avec beaucoup de ferveur permettant de transmettre des valeurs essentielles de solidarité, de partage et de citoyenneté. Son action en sa qualité d'historien local passionné, a permis de faire connaître notre patrimoine. Grâce à ses recherches, ses publications, ses conférences ou ses témoignages, notre histoire locale a pu être mieux comprise, valorisée et transmise aux générations futures. Son travail nous rappelle que connaître notre passé permet de mieux comprendre notre présent et de construire l'avenir avec davantage de conscience et de responsabilité.>

Madame la Maire a souligné combien l'action et les engagements de Gérard Lemaître constituent une réelle source d'inspiration et de réflexion collective pour protéger durablement ton travail pour le bien de nous tous.

En conclusion Madame Manchec en son nom propre, au nom du conseil municipal, et également de tous ceux qui ont eu la chance de collaborer avec Gérard, tenait à exprimer sa profonde reconnaissance pour son engagement au service de notre territoire et de ses habitants.

En réponse aux mots de Madame la Maire et de la remise de cette médaille par la Sénatrice Pauline Martin, Gérard Lemaître est revenu sur les moments essentiels qui ont marqué son engagement associatif.



Les personnalités présentes à cette remise de décoration

Je vous remercie d'avoir choisi cette date du 86^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 par le Général de Gaulle. Appel lancé sur les ondes à la radio d'un pays libre – appel en direction d'un pays humilié, alors qu'une partie de la population était sur les routes encombrées de l'exode dont je faisais partie avec ma mère.

Après cet appel, la résistance va naître, des hommes ont pris des responsabilités au sein de l'armée de l'ombre, beaucoup vont mourir pour la liberté, notre liberté, c'est-à-dire contre l'asservissement et l'extermination de l'homme par l'homme.

Tel le général Delestrain, dit Vidal, chef de l'AS (l'armée secrète), il sera abattu par les SS à Dachau le 19 avril 1945.

Le préfet d'Eure et Loir, Jean Moulin, radié par Vichy, représentant en France du général De Gaulle, et président du CNR, (Conseil National de la Résistance) sous le nom de Rex puis de Max.

Nous connaissons la suite : la trahison et Caluire, l'arrestation de Jean Moulin le 21 juin 1943, son transfert dans la prison du Fort de Montluc à Lyon, subissant les tortures du sinistre chef de la Gestapo, Klaus Barbie. Jean Moulin va mourir des atrocités subies en juillet 1943.

Martyr, ce jeune résistant de Coulmiers Gabriel Capitan de Villebonne (Gaby Viallat de son nom de résistant dans un bataillon de FFI du Morbihan). Il participera à la bataille de Saint Marcel du 15 au 18 juin 1944. Arrêté le 20 juillet emmené au siège de la Gestapo de Redon, il sera torturé pendant 2 jours et 2 nuits dans une cave, refusant de livrer les noms de ses camarades de combat.

Gabriel sera supplicié et enterré sur le tertre de la Grée Hello à Saint-Martin-sur-Oust le 22 juillet 1944. Il avait choisi le maquis plutôt que le STO.

Le maquis aura son chant de référence : « le chant des partisans » -Un chant sublime-

En mai 1943, la chanteuse Anna Marly compose une mélodie « Le chant de la Libération »- Joseph Kessel et son neveu Maurice Druon adaptèrent les paroles pour devenir « Le chant des partisans ».

Le 9 février 1944, la BBC transmet ce chant que chante Germaine Sablon.



Les personnalités présentes à cette remise de décoration

Ne pas oublier....

Le Souvenir Français est l'exemple même du travail de mémoire – du devoir de mémoire- .

Il y a 56 ans, je faisais connaissance de messieurs René Serreau et Emile Camus, responsables départementaux du Souvenir Français, dans le cadre de la commémoration du Centenaire de la bataille et victoire du 9 novembre 1870. Un comité local du Souvenir Français est constitué et j'en deviens secrétaire en mars 1970. Il y a 56 ans.

En avril 1971, Monsieur René Serreau me demande d'accepter une rencontre des délégués d'Outre-Rhin chargés de l'entretien des tombes des leurs, tombés en 1870.

En novembre 1971, une délégation française, dont Monsieur Serreau et moi-même, sera invitée en Allemagne et reçue à Bonn par Monsieur Willy Brand, chancelier d'Allemagne. Sorte de réconciliation par-dessus les tombes, sous le signe de l'amitié et de la paix.

J'ai également une pensée pour mes collègues, côtoyés pendant mes 30 années au sein du Conseil municipal de Coulmiers, soit de 1971 à 2001. Quinze nous ont quitté. De mon premier mandat, 1971-1977, il n'y a que deux survivants : les maires honoraires.

C'est dire que la fonction et les responsabilités, ne nuisent pas à la longévité de notre courte vie.

La narration de ces faits, fait partie de l'histoire – la mienne-.

L'association « Racines du Pays Loire Beauce » s'occupe de cette histoire ; la grande et la petite, concernant à la fois le passé et le présent avec le premier « Jeudi de l'Histoire » le 16 décembre 2004. Depuis beaucoup de nos amis fondateurs et acteurs sont partis. Ils étaient un peu la mémoire de notre patrimoine.

Ses amis de « Racines du Pays Loirebeauce » et de « loirebeauce-encyclopedia.fr » sont très heureux de cette reconnaissance et lui adressent leurs plus vives félicitations.



Les premiers initiateurs de RPLB qui ont accompagné Gérard Lemaître